

N° 37 — DECEMBRE 1971 — 5^{me} ANNEE

50 CENT.

منبر الخدام الجزائري

MENSUEL DE LA C.G.T. POUR LES TRAVAILLEURS ALGERIENS



الجزائريون في عمرهم

En
pages
4-5-8



reportage réalisé à l'occasion de la récente visite qu'a faite en Algérie une délégation de la C.G.T. conduite par Georges Séguy et comprenant René Duhamel, secrétaire confédéral ; Marius Apostollo, membre de la C.E. de la C.G.T. ; Suzanne Cartier, secrétaire de l'U.G.I.C.T. Cette délégation avait été invitée par la centrale syndicale algérienne U.G.T.A.

POUR UNE ACTION SYNDICALE RESPONSABLE ET EFFICACE

La situation sociale économique et politique actuelle préoccupe au plus haut point la C.G.T. Il en va de l'avenir des luttes et des succès du mouvement ouvrier.

Analyser les rapports de force — pouvoir patronat - classe ouvrière, rechercher les formes de lutte les plus appropriées, les plus efficaces, les adapter aux situations présentes, éviter les coups d'un adversaire de classe implacable, s'entourer dans toute action de l'appui des couches sociales, améliorer l'exercice de la démocratie syndicale et ouvrière, ce sont là autant de questions que la C.G.T. donne à la réflexion des travailleurs, des militants, dans le document « POUR UNE ACTION SYNDICALE RESPONSABLE ET EFFICACE ». Ce document vient d'être rendu public à l'issue d'une conférence de presse tenue à la fin d'octobre en présence de Benoît Frachon, Georges Séguy, ainsi que l'ensemble des membres du bureau confédéral. Après avoir rappelé, qu'en son temps, la commission exécutive de la C.G.T. avait tiré les premiers enseignements des conflits de l'aviation civile, de l'usine des Batignolles, de Renault et de la S.N.C.F. ; sur la situation actuelle et les perspectives de luttes à venir, Georges Séguy devait notamment déclarer :

« Alors que le mécontentement des travailleurs s'accroît et que leur combativité s'élève, il est évident que la coalition patronale et gouvernementale est prête à user de tous les moyens en son pouvoir, et qui ne sauraient être sous-estimés, pour stopper l'élan des luttes revendicatives. Cette attitude intransigeante et parfois même provocatrice découle des impératifs d'une politique antisociale taillée à la mesure des besoins du grand capital, dont l'application est d'autant plus précaire qu'elle se trouve compromise et perturbée par la crise qui sévit actuellement dans le monde capitaliste ».

« Le gouvernement est décidé à résister jusqu'au bout, y compris jusqu'à l'épreuve de force. Dans certains cas, même, il cherche manifestement à entraîner les travailleurs à des épreuves de force pour leur infliger des défaites spectaculaires et, ainsi, tenir en respect le mouvement syndical, si possible le mettre au pas et créer un climat de résignation.

« ...Il est du devoir des syndicalistes responsables de donner conscience aux travailleurs de ces réalités ».

Loin de s'écarter de la démocratie syndicale et ouvrière, une telle conception nécessite de la part d'une organisation vraiment responsable, de donner tous les éléments de réflexion aux travailleurs.

Il en est ainsi de l'importance de l'opinion publique dont le poids s'est fait sentir lors de récentes actions. Georges Séguy devait préciser sur ce point :

« Nous n'allons pas nous mettre à théoriser sur la question de savoir si l'opinion publique est devenue ou ne sait quel arbitre ou quelle troisième force au-dessus des classes.

Le poids de l'opinion publique découle de l'évolution politique de notre pays et de la dimension toujours plus grande des conflits sociaux. Pour la gagner dans sa majorité nous disposons d'un avantage considérable du fait qu'elle est essentiellement composée des travailleurs et de leurs familles ».

Mais il ajoutait également :

« Il ne saurait être question de laisser le gouvernement porter la moindre atteinte au droit de grève des travailleurs des services publics ».

Après avoir précisé que le document vise encore à donner aux travailleurs la conscience d'une autre réalité, eux qui pensent de plus en plus sérieusement à la nécessité de changer la politique antisociale actuellement pratiquée en France :

« Nous nous efforçons de leur faire comprendre qu'il n'existe pas de moyen de changement profond en dehors de l'entente des forces ouvrières et démocratiques fondée sur un programme commun des partis de gauche ».

La prise en main de cette bataille par les travailleurs permettrait de surmonter rapidement les difficultés qui subsistent.

Georges Séguy en conclusion devait déclarer :

« Nous ne faisons pas du syndicalisme pour la publicité ou pour la gloire mais pour défendre les intérêts des travailleurs avec le maximum d'efficacité ».

LE PROCÈS DE MARAKECH

La C.G.T., la C.F.D.T., la F.E.N., le Parti Communiste Français, le Parti Socialiste, le Parti Radical, la Jeune République, l'Association française des juristes démocrates, la Ligue des Droits de l'Homme, le Comité international de défense des inculpés de Marrakech ont demandé une audience auprès de M. l'Ambassadeur du Maroc en France.

Une délégation les représentant a été reçue à l'ambassade du Maroc le lundi 4 octobre. La délégation a fait part de l'émotion qu'a suscitée dans l'opinion publique française le verdict qui a été rendu au Maroc à l'encontre des démocrates et patriotes marocains. Elle a vivement protesté contre les cinq condamnations à mort prononcées et, en premier lieu, celle concernant Mohamed Ajar (Saïd Bounailat), héros de la résistance marocaine.

Les organisations ci-dessus appellent les travailleurs et tous les démocrates français à poursuivre la campagne de protestation pour arracher à la mort Mohamed Ajar et ses compagnons. Elles suivent avec attention cette situation et restent en contact.

Paris, le 5-10-71

POUR LA LIBÉRATION D'ANGELA DAVIS

Le 4 octobre, au siège de la C.G.T., en présence d'une large délégation de la Direction Confédérale, Fania DAVIS était reçue par le Centre Confédéral de la Jeunesse. Cette visite se situait dans le cadre d'une tournée en Europe pour la libération d'Angela.

Répondant aux souhaits de Jean-Luc DESTREM, secrétaire du Centre Confédéral de la Jeunesse, Fania s'est félicitée de l'accueil reçu en France et des diverses manifestations qui se sont déroulées pour la liberté d'Angela.

Après un court débat sur quelques aspects de la vie syndicale en France, Fania DAVIS recevait une gerbe de fleurs et des cadeaux destinés à sa sœur avec la promesse de la poursuite de l'action jusqu'à la libération d'Angela Davis.

BULLETIN D'ADHESION

بطاقة الانخراط

Nom الاسم
Prénoms السن Age السن
Adresse العنوان
Profession الحرفة
Entreprise العمل
Localité المقاطعة Département البلدة

A remettre ou à adresser soit au délégué syndical C.G.T.
soit à la C.G.T. 213, rue Lafayette Paris X^e

تسلم او ترسل أما للممثل النقابي لمنظمة س.ج.ت. وأما لقرس.ج.ت.
٢١٣ شارع لافاييت باريس ١٠

الس.ج.ت. بكل
مكان وفي صالح الجميع

أنخرط في الس.ج.ت.

CHEZ CITROËN, LEVALLOIS:

Grave provocation contre la CGT, les travailleurs immigrés et l'ensemble des travailleurs

Chacun est plus ou moins au courant des méthodes particulières employées par un certain nombre d'entreprises parmi lesquelles SIMCA - CITROËN et PEUGEOT, pour ne citer que ces grosses entreprises.

Ceux qui y travaillent et plus spécialement les immigrés savent au bout de quelque temps ce que cela signifie.

La haine de ces directions d'entreprises envers les véritables organisations syndicales, les multiples atteintes aux libertés syndicales ne sont pas nouvelles. Mais cette haine n'est pas pour n'importe quelle organisation.

Dans ces entreprises, il y a un syndicat maison, enfant chéri du patron, sa création avec ses créatures.

Le rôle de ce singulier syndicat si peu indépendant, se confond si souvent avec l'employeur, sa police, son bureau d'embauche, que celui qui refuse la carte risque de ne pas être embauché, ou de ne pas voir son contrat renouvelé. Ne dit-on pas que pour les travailleurs turcs, c'est souvent dès Istanbul que la carte leur est remise par les autorités officielles. Pourquoi pas en même temps que le passeport !

Tout cela au nom de la liberté !

Chez Citroën, à nouveau, de graves atteintes

à la liberté et au droit syndical viennent de se produire.

Pressions - menaces - enlèvement - signature extorquée, à l'encontre d'un candidat délégué C.G.T. de nationalité algérienne.

Intervention de la C.G.T. auprès de l'inspecteur du travail, de l'inspection divisionnaire ou la Fédération des métaux, l'union départementale accompagnée du camarade qui dénonce les procédés dont il a été victime.

Le candidat se maintient, il est élu et la C.G.T. progresse de 3 %, regagnant la première place dans cette entreprise malgré le climat de terreur que l'on tente d'y faire régner.

Mais il faut signaler un fait caractéristique qui s'est déroulé le jour même des élections.

Un commando gauchiste est intervenu, il s'agit d'une provocation bien dans leurs méthodes, résultat, intervention de la police pour défendre qui ?

Une nouvelle fois apparaît la collusion des éléments irresponsables avec la pire réaction, par les conséquences de leur gestulation, intervention du pouvoir et de sa police venant à l'aide de la direction Citroën. Jusqu'à la convocation de cinq syndicalistes C.G.T. par la police judiciaire, à la suite de cette « opération ».

Tous les travailleurs et avant tout, les travailleurs immigrés qui sont leur principale cible, doivent être prévenus à l'encontre des syndicats du patron que sont les C.F.T., qui embauchent, parodent et font régner la loi dans l'entreprise y compris par la force ou la provocation, à l'image des syndicats officiels franquistes, portugais ou turcs qui leur fournissent leurs « interprètes ».

Face à une provocation de telle ampleur, la Fédération de la métallurgie C.G.T., tout en portant l'affaire à nouveau devant le Ministère du Travail, « appelle l'ensemble des travailleurs de la métallurgie à agir pour exiger l'arrêt de telles méthodes et le respect des droits et libertés syndicales ».

Il convient aussi d'être attentifs et vigilants envers les éléments irresponsables qui, sous des appellations diverses, se font consciemment ou non les complices du patronat, du pouvoir et de sa police.

Le but poursuivi par les uns et les autres est la division des travailleurs, en l'occurrence, sur la base de la nationalité.

Français ou immigrés, exploités les uns et les autres, ont le même intérêt à défendre et c'est seulement par leur union et leur action qu'ils vaincront leur adversaire commun sous quelque visage qu'il se présente.

N'OUBLIEZ PAS !

VOUS ETES MALADE et vous devez interrompre votre travail. Vous devez adresser à votre Caisse de Sécurité Sociale, l'avis d'arrêt de travail signé par le médecin, dans les deux jours qui suivent la date à laquelle vous vous êtes arrêté de travailler.

VOTRE FEMME EST EN FRANCE AVEC VOUS. Elle attend un enfant... Ne risquez pas de perdre vos droits par une négligence ! Prévenez immédiatement votre Caisse de Sécurité Sociale.

Si vous transférez d'une façon définitive votre domicile dans la circonscription d'une autre Caisse de Sécurité Sociale, vous avez intérêt à vous faire connaître à la nouvelle Caisse dont vous relevez pour le paiement de vos prestations.

LA CORRESPONDANCE AVEC LA SECURITE SOCIALE est dispensée d'affranchissement, ne mettez donc pas de timbre sur vos enveloppes. Ne mettez pas non plus de timbre pour la réponse.

RAPPELEZ TOUJOURS VOTRE NUMERO D'IMMATRICULATION à la Sécurité Sociale lorsque vous écrivez à votre Caisse, ce numéro est celui porté sur votre carte d'immatriculation.

AVANT DE FAIRE EXECUTER UNE ORDONNANCE pour un appareil dentaire ou orthopédique, des lunettes, n'oubliez pas de demander l'accord de votre Caisse de Sécurité Sociale.

Demandez à votre médecin si les médicaments qu'il vous a prescrits sont remboursables par la Sécurité Sociale.

Renseignez-vous auprès de la Mairie de votre domicile ou de votre Caisse de Sécurité Sociale ou de votre syndicat pour savoir quels sont les médecins conventionnés, vous paierez moins cher.

SI VOUS ALLEZ A L'HOPITAL OU AU DISPENSAIRE, emportez votre carte d'immatriculation à la Sécurité Sociale et vos bulletins de paie.

POUR VOUS FAIRE REMBOURSER des frais de médecin et de pharmacien par la Sécurité

Sociale, adressez ou portez à votre Caisse :

— la feuille de maladie et l'ordonnance où seront collées les « vignettes » ; celles-ci se trouvent sur les emballages des médicaments ;

— les bulletins de paie des deux mois précédant les soins.

DANS LE CAS D'UN ARRET DE TRAVAIL PRESCRIT PAR LE MEDECIN, vous avez droit à des indemnités journalières qui remplaceront une partie du salaire perdu. Pour percevoir ces indemnités, joindre à votre feuille de maladie et bulletins de paie, une attestation que vous devez demander à votre employeur et qui indiquera la date d'arrêt de travail. Envoyez ou portez ces documents à votre Caisse.

EN CAS DE CHOMAGE, faites-vous inscrire sans délai comme demandeur d'emploi à l'Agence nationale pour l'Emploi de votre domicile pour conserver vos droits à la Sécurité Sociale et aux allocations familiales.

PERNAY, Bâtiment, Paris 14^{ème}

Après un jour de grève une augmentation de 6 % a été obtenue sur tous les salaires à dater du 1^{er} septembre. Cela donne, pour le terrassier 6,07 F de l'heure, le chauffeur 7,88 F, compagnon 1^{er} échelon de 7,72 à 8,19 F. Une demi-journée de grève est payée. Cette entreprise emploie de nombreux Algériens.

SICOPEL, Bâtiment, LA GARDE (Var)

Les ouvriers ont obtenu, grâce à leur action, une nouvelle grille minima, la revalorisation des indemnités et prime, le paiement des heures de grèves.

A RUEIL-MALMAISON (Hauts-de-Seine)

Dans cette municipalité, M. BAUMEL, Ministre du gouvernement et Maire de cette localité, vient de licencier sans même informer les syndicats, 24 employés communaux dont 50 % sont des travailleurs immigrés algériens. Il s'agit sans doute là de la fameuse concertation chère au pouvoir.

NOBEL-BOZEL, rue du Chemin-Neuf, SAINS

Tous les travailleurs algériens viennent de se syndiquer (25) - 2 candidats (1 titulaire et 1 suppléant suisse) aux élections du C.E.

Il y a trop de liens tissés par l'histoire, trop d'épreuves communes, trop de problèmes communs à nos deux peuples pour qu'un voyage de syndicalistes français en Algérie, soit un voyage comme les autres.

Lorsque, du Boeing 727 d'Air Algérie, on découvre, une heure trente après avoir quitté Orly, la côte algérienne, on ne peut pas ne pas penser, plus qu'à la beauté tant décrite de ces lieux, au prix qu'a dû payer le peuple de ce pays pour avoir le droit d'inviter, aujourd'hui, dans sa patrie indépendante, une délégation du mouvement syndical de l'ancienne puissance coloniale... On ne peut pas ne pas penser à toute cette jeunesse française jetée dans une guerre injuste et criminelle, sacrifiée dans un combat qui n'était pas le sien, et à ceux qui sont morts et à ceux qui en ont rapporté des cicatrices plus difficiles à guérir lorsqu'elles sont plantées dans le souvenir et l'âme que lorsqu'elles marquent le corps...

On ne peut pas, non plus ne pas penser aux 700.000 travailleurs algériens actuellement en France, exilés par le lourd héritage du colonialisme qui s'appelle sous-développement et chômage, et qui subissent tout à la fois la féroce exploitation du patronat français et trop souvent, hélas!! les tracasseries et violences d'un odieux racisme.

Et en pensant à tout cela, on se dit que, en effet, on ne commence pas là un voyage ordinaire...

REPORTAGE
LOUIS LUCCHESI
ROGER GIBERT

LES GOSSÉS DE LA CASBAH

Une fois revenu et, devant la feuille blanche, on a dû mal à choisir, dans toutes les impressions reçues, celle qui permettra la meilleure entrée dans le vif du sujet. Je crois qu'il faut d'abord parler des enfants algériens, car ce sont eux que l'on voit le plus, ils sont si nombreux. En descendant les rues bruyantes, colorées et odorantes de la Casbah d'Alger écrasée de soleil, j'ai été fasciné par ces bandes de gosses de dix ans jouant au football avec des boules de chiffon enrobées de plastique, et dont le plus grand se faisait appeler Mékoufi, du nom de l'ancien joueur aujourd'hui entraîneur national du football algérien. Ils ont dix ans, ils sont les enfants de l'indépendance. Ils s'approprient à reprendre le chemin de l'école. Cette école qu'a ouvert partout, à la ville et dans les villages, l'Algé-

rie indépendante. Cette école où, les trois premières années, on ne leur apprend que l'arabe, leur langue nationale, et que leurs ancêtres ne sont pas les gaulois. La quatrième année, on leur apprend aussi le français, la langue étrangère la plus parlée, bien sûr, et il m'a semblé que tout le monde souhaite que cette situation demeure.

Bien que ces gosses soient encore souvent pieds nus, et pauvrement vêtus, on ne les voit pratiquement plus mendier. Pour qui a connu Alger avant l'indépendance, c'est peut-être le plus grand changement que l'on perçoit en arrivant. Et puis, après avoir regardé ce pays travailler comme il le fait, méthodiquement, intelligemment, on ne peut s'empêcher d'être rassuré quant à l'avenir de ces gosses.

UN PAYS AU TRAVAIL



OS chez Citroën (Javel) pendant huit ans, aujourd'hui professionnel à la SONACOM (usine de montagne Berliet) à Alger...

Cet avenir, ce sont les grandes usines que nous avons visitées, à Arzew près d'Oran, pour la liquéfaction du gaz, pour l'acheminement et le traitement du pétrole saharien, pour la fabrication de l'ammoniaque et des engrais azotés; à Annaba, le complexe de phosphate et celui de la sidérurgie; c'est aussi la grande route transsaharienne qui reliera l'Algérie à l'Afrique Noire, et dont le premier coup de bulldozer a été donné pendant que nous étions là-bas. Ce sont les élections prochaines pour le renouvellement du 1/3 des comités de gestion dans le secteur autogéré de l'agriculture, élections dont on dit qu'elles vont définitivement « institutionnaliser » l'autogestion, en faire un acquis irréversible, une conquête sur laquelle on ne devrait plus pouvoir revenir. Ce sont enfin les mesures actuelles portant réforme socialiste des entreprises, dont une campagne pour sa préparation est en cours dans tout le pays. Objectif: implanter la section syndicale dans toutes les entreprises

de plus de 10 salariés; renforcer le rôle des travailleurs et de leurs syndicats à tous les niveaux dans la gestion et le contrôle des entreprises travaillant à la réalisation du plan quadriennal de développement (1970-1973). Des comités ont été élus à cette fin par les assemblées de travailleurs courant octobre. Les candidats étaient présentés par l'UGTA, centrale syndicale unique liée au FLN qui est la seule formation politique légale en Algérie. Des ordonnances sont en préparation pour préciser le rôle et les tâches de ces comités. Cette réforme devrait accroître considérablement le poids des travailleurs dans la vie économique et politique du pays. Elle devrait confirmer et renforcer l'option fondamentale de l'Algérie qui est une option socialiste. Elle devrait, dis-je, car personne en Algérie ne sous-estime les difficultés de l'entreprise, et il reste bien évidemment à voir comment les principes proclamés entrèrent effectivement dans la vie.

RIEN QUE LA RÉALITÉ... ... MAIS TOUTE LA RÉALITÉ

Il ne faut en effet pas se laisser abuser par l'apparence des choses. Dans l'Algérie d'aujourd'hui, l'usage du mot « révolution » et du mot « socialisme » ne peut servir ni de brevet de « révolutionnaire », ni de brevet de « socialiste ». L'économie algérienne comprend certes un secteur d'État, un secteur autogéré, mais aussi un secteur mixte (État 51 % des parts, privé 49 %) et un secteur privé, entièrement capitaliste. Il est évident que la lutte des classes y est toujours aiguë. Elle se déroule bien sûr dans les entreprises, mais aussi jusque dans les allées du pouvoir, puisque le parti unique n'est pas organisé sur une base de classe, mais sur une base « nationale », et qu'il établit son action sur une idéologie à bien des égards ambiguë. Pour ne prendre qu'un exemple des contradictions que cette situation révèle, on peut entendre le président Boumediène dire: « Si un Algérien possède le domaine de Borgeaud, rien n'est changé », et le chef de l'appareil du parti, Kait Ahmed, dire: « La révolution agraire, ça n'est ni la limitation ni le partage des terres, mais l'amélioration des conditions de vie à la campagne... »

Qu'on ne voit pas dans l'évocation de ces contradictions une quelconque manifestation d'impatience. Il est tout à fait normal que l'Algérie confrontée au terrible héritage du colonialisme, entende ne pas brûler les étapes, c'est la sagesse même. Il est aussi normal qu'elle fasse tout pour acquiescer et renforcer une véritable indépendance économique, tout en développant une coopération « tous azimuts ». Mais il convient de noter qu'elle fait moins de 10 % de son commerce extérieur avec l'URSS et les pays socialistes européens. La délégation de la CGT, qui a maintenu scrupuleusement le caractère

ON NE PRÉSENTE PAS ICI LA C.G.T.

Lors des premiers contacts que la délégation française a eus avec les travailleurs algériens, Georges Séguy déclara: « On ne présente pas ici la CGT... » Tout le déroulement ultérieur de la visite devait confirmer cette constatation. Partout, nous allions en effet retrouver les traces profondes laissées par la CGT qui fut jusqu'en 1957, l'organisation syndicale principale dans ce pays. Et cela donna lieu à des scènes d'une intense émotion. Celle-ci par exemple: un vieux docker d'Oran s'avance vers le secrétaire général de la CGT. Il sort de son portefeuille un papier jauni: « C'est ma première carte syndicale, elle ne me quitte jamais », dit-il. C'est une carte de la CGT et elle porte la date de 1939. A Alger, c'est un cheminot, qui vient évoquer la grève qu'il fit en 1947, et le souvenir des militants avec lesquels il a appris les rudiments de l'action syndicale; à Annaba, c'est un militant du syndicat des métaux qui parle de la CGT comme de sa « seule et véritable école ». Voici encore un vieux militant du bâtiment: « J'étais à la CGTU, puis à la CGT, et j'en suis fier. Et je suis « tou-

jours dans le coup »... Ce ne sont pas des « cas », par-ci par-là. C'est une réalité bien plus imposante, profonde, et qui éclate dans les assemblées réunies autour de la délégation à Alger, Oran et Annaba. Là des centaines de militants sont chaque fois réunis pour accueillir les représentants de la CGT. Nombreux sont ceux qui abordèrent la vie syndicale dans les rangs de notre centrale, en France ou en Algérie. Et lorsque les membres de la délégation évoquent devant eux cette histoire commune, les traces qu'elle a laissées, l'émotion et la fierté qu'en tirent les dirigeants de la CGT, alors on voit bien des yeux humides. Voilà un éclairage des réalités syndicales de l'Algérie d'aujourd'hui qui ne peut laisser indifférent, et qui nous relie à un passé qui lui non plus ne nous est pas indifférent.

Car il y eut d'autres rappels, dans ces rencontres quotidiennes que nous avons eues: ainsi ce militant algérien de chez Berliet-Vénissieux qui vient nous dire: « En 1959, j'ai été arrêté à Lyon. Seule la CGT a protesté, elle a manifesté, elle m'a arraché aux griffes de la répression.

Un simple fait permet de mesurer la complexité des tâches que cette situation entraîne pour le mouvement syndical. Dans une chronique locale d'un journal algérien, j'ai relevé une information sur une grève en cours dans une entreprise métallurgique. « Après enquête, dit cette information, le représentant du ministre de tutelle et la fédération UGTA des métaux sont arrivés à la conclusion qu'il s'agit d'agissements de revendicateurs troubles, mettant en péril l'application des objectifs fixés à cette entreprise par le plan quadriennal... »

Mais il faut dire aussi que certaines dispositions prises par l'actuel gouvernement algérien semblent bien s'expliquer par une parfaite conscience de ces réalités. La priorité donnée à l'industrialisation, donc au renforcement numérique de la classe ouvrière, les mesures destinées à accroître le rôle et pouvoirs des syndicats, peuvent incontestablement aller dans le sens d'une évolution favorable aux travailleurs.

Comment l'oublier? Dans un bureau de l'UGTA, un tableau de Boris Tastliski: « Le peuple de Paris conduit au Père Lachaise les morts de Charonne... Ces morts qui tous étaient à la CGT... »



Docker à Oran: première carte syndicale à la CGT, en 1939.

PLUS ENCORE QUE LE PASSÉ, LE PRÉSENT

Et puis, car cela c'est déjà du passé, un passé important certes et qui fait que la CGT peut se présenter la tête haute devant le peuple algérien, mais il y a le présent, et c'est encore plus important pour l'Algérie qui veut surtout regarder devant elle. Ce présent, ce sont ces Algériens qui travaillent en France, et puis qui rentrent dans leur pays. Eux aussi, nombreux, nous ont parlé de leur expérience syndicale chez nous. Elle leur sert aujourd'hui, comme leur sert leur expérience professionnelle. Cette constatation éclaire d'ailleurs d'un jour nouveau pour nous cette immigration et les problèmes qu'elle pose au mouvement syndical français. Ce que l'Algérie nouvelle en attend, c'est certes de pallier le chômage qu'elle a hérité du colonialisme, mais également d'en tirer plus que l'immédiat profit des devises qui entrent, celui d'une main-d'œuvre revenant avec une formation professionnelle et capable de lui donner des travailleurs formés. N'est-ce pas aussi notre devoir d'internationalistes d'œuvrer pour qu'un tel objectif soit atteint? On mesure tout ce qu'il y a à faire en ce domaine, quand on sait à quels travaux ingrats et sans qualification sont d'abord employés ces travailleurs chez nous. A une question que lui posait un journaliste algérien sur l'immigration en France, Georges Séguy devait à ce propos dire: « Nous avons signé avec le patronat et le gouvernement d'importants accords sur la formation professionnelle. Ces accords ne comportent aucune clause restrictive ou discriminatoire envers les travailleurs immi-

grés. Mais nous devons évidemment veiller à ce qu'il en soit bien ainsi dans leur application. »

On comprend que l'UGTA attende beaucoup de la CGT en ce domaine.

Déjà, lors de nos visites, nous avons vu de nombreux travailleurs qui mettent à contribution dans l'œuvre d'édification, ce qu'ils ont appris en France. Et cela à tous les niveaux. Le directeur commercial des usines de montage Berliet, près d'Alger, était il y a quelques années encore ouvrier chez Peugeot, à Montbéliard, et militant de la CGT. Le chef du service pièces détachées de cette même usine était magasinier dix ans durant chez Berliet à Vénissieux... A Annaba, plus de la moitié des ouvriers du haut fourneau sont d'anciens sidérurgistes de De Wendel-Sidélor en Lorraine... Les jeunes ingénieurs algériens qui mettent au point le laminoin à chaud d'Annaba qui va commencer à travailler en novembre ont fait leur stage de formation, certains en Lorraine, d'autres à Dunkerque, et ils illustrent bien l'étonnante promotion des jeunes cadres à tous les niveaux des responsabilités. Tel professionnel nous parle de son travail chez Renault, chez Citroën...

C'est dire aussi que les raisons qui poussent à une coopération entre la CGT et l'UGTA ne tiennent pas seulement aux épreuves communes du passé. Une histoire qui nous est toujours commune continue à se faire, certes dans des conditions nouvelles, mais qui ne réduisent pas pour autant nos responsabilités.

DES OMBRES...

Par-delà la communauté de vue que les discussions et les contacts entre nos deux organisations ont fait apparaître sur les problèmes bilatéraux, comme on dit, se sont également affirmées bien des préoccupations communes touchant aux problèmes de l'ensemble du monde (1). L'Algérie situe son action internationale dans une optique anti-impérialiste, et cela la conduit à se placer aux côtés des autres peuples qui

luttent contre le colonialisme et le néo-colonialisme, ou contre les agressions de l'impérialisme.

C'est, si l'on peut dire, dans l'ordre et la nature des choses qu'il en soit ainsi. Mais cela pose en même temps le problème du renforcement de l'unité de toutes les forces anti-impérialistes sans exception dans les pays arabes. L'on sait que dans la

dernière période des événements dou- loureux sont intervenus, qui ne vont pas, bien au contraire, dans le sens de cette unité: la répression sanglante au Soudan, que l'UGTA a en son temps condamnée, la répression au Maroc, les tentatives d'écrasement des Palestiniens en Jordanie, les procès en Egypte, tout cela ne laisse pas d'inquiéter. Or, en Algérie même, il est de notoriété publique que certaines mesures de répression se sont exercées dans le passé et continuent à s'exercer contre ce que l'on appelle là-bas des « groupuscules clandestins d'opposition ». Sans s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Algérie, le journaliste ne peut passer sous silence des faits qui créent un malaise certain en Algérie et provoquent une réelle inquiétude dans les milieux progressistes français, surtout parmi les amis les plus sincères de la cause du peuple algérien et des pays arabes.

Cette appréciation est évidemment faite sans, pour cela, accorder quelque caution que ce soit à telle ou telle force d'opposition. Il ne s'agit pas là d'ingérence dans des problèmes intérieurs. On sait à quel point nous nous sentons liés au combat de nos frères des anciennes puissances coloniales, hier pour leur indépendance nationale, aujourd'hui pour leur indépendance économique et politique... Mais comment mener réellement ce combat en se privant délibérément de forces non négligeables qui, elles aussi, veulent pousser dans cette direction?

... ET DES LUMIÈRES

Après avoir vu l'Algérie comme nous l'avons vu, on est persuadé que ce que j'ai appelé « les ombres » sera irrémédiablement balayé par la lumière qui a éclairé tout au long de ce voyage: la participation nombreuse des travailleurs à l'activité syndicale; l'influence profonde d'une longue et riche coopération entre nos organisations syndicales des deux côtés de la Méditerranée; l'existence, finalement, car c'est bien de cela qu'il s'agit, de racines profondes, plus profondes peut-être que l'on pouvait imaginer avant ce voyage, d'un syndicalisme de masse et de lutte de classe. Ce syndicalisme là a dû certes affronter bien des difficultés et sans doute d'autres l'attendent. Mais il devrait trouver soutien et encouragement dans la coopération entre nos deux organisations, que la visite de la délégation CGT vient de confirmer et de renforcer.

Dans une des dernières prises de paroles qu'il a faites avant de quitter l'Algérie, Georges Séguy déclara, et ce sera là notre conclusion: « L'histoire et les épreuves communes ont tissé entre vous et notre organisation syndicale des liens qu'il n'est au pouvoir de personne de distendre. Ces liens qui nous ont été rappelés au fil de nos visites et de nos conversations avec les militants de l'UGTA sont à nos yeux un capital extrêmement précieux, qu'il convient non seulement de préserver, mais de prolonger et faire vivre, dans l'intérêt des travailleurs de nos pays respectifs. »

(1) Voir le communiqué UGTA-CGT dans « La Tribune » de septembre.

Pour la victoire du Vietnam et des Peuples d'Indochine

من أجل انتصار الفيتنام
وشعوب الهند الصينية

La situation se dégrade de jour en jour pour l'occupant américain en Indochine.

Au Sud-Vietnam, l'isolement électoral du Président Thieu prouve la désaffection des groupes politiques autrefois pro-américains. Thieu a fabriqué trois millions de cartes électorales pour bourrer les urnes et les élections ont été qualifiées, par tous, du F.L.N. au Général Kao Ky, de farce électorale sans valeur. Pendant l'élection, la véritable opinion du peuple s'était montrée partout par la lutte et les sabotages, notamment à Hue et Danang. Les journalistes américains estiment que les bases militaires au Sud-Vietnam ont souffert de plus de 300 attaques du 26 septembre au 16 octobre.

Au Cambodge, après l'incendie

du plus important dépôt de carburant de la zone d'occupation, les combats continuent dans la région de Krek et dans d'autres localités.

Au Laos, de juin à septembre, plus de 3.400 mercenaires pro-américains ont été mis hors de combat ; des avions et des véhicules militaires ont été détruits. Le Prince Souphanouvong a pu déclarer : « Le Laos occupe une position de victoire ».

A tout cela, il faut ajouter le profonde malaise du corps expéditionnaire américain. On savait sa « morosité » (pour employer un terme à la mode) ; on savait qu'il faisait usage de la drogue, cherchant des paradis artificiels pour fuir l'enfer de sa situation. Maintenant, on sait que les soldats américains sont désarmés,

en-dehors du service, pour empêcher la mauvaise tournure que pouvait prendre leurs querelles avec les officiers. On sait aussi que les soldats d'une division d'élite, à la base « Pace » ont refusé de combattre et qu'ils restent seulement sur la défensive dans le cas où ils seraient attaqués. On signe des pétitions pour la paix dans les bases américaines. Les journalistes disent que les soldats américains croient à une évacuation prochaine et que chacun d'eux a « peur d'être le dernier soldat américain tué au Vietnam ».

Toutefois la guerre continue. Nixon n'accepte pas les offres qu'on lui fait pour une paix sans humiliation. Il a recommencé les bombardements sur le Vietnam du Nord. On parle de raser cinq

provinces septentrionales et de déporter 2.000 familles pour faire une zone désertique au milieu du Vietnam.

Il faut empêcher ces projets criminels. Les travailleurs du monde entier se réjouissent du voyage du Président Podgorny au Vietnam et de sa déclaration devant le gouvernement d'Hanoï : l'Union Soviétique soutiendra le peuple du Vietnam jusqu'à la victoire totale.

La guerre juste des peuples d'Indochine contre l'occupant américain continue à être le centre de la lutte pour la paix dans le monde, contre l'impérialisme et pour l'indépendance des peuples. Tout doit être mis en œuvre pour la solidarité avec les combattants d'Indochine, et rapprocher la victoire.

BREJNEV EN FRANCE

De grandes manifestations populaires ont salué la venue du représentant du gouvernement soviétique en France.

Un pas important vient d'être franchi pour l'amélioration des liens de coopération et d'amitié entre le peuple français et le peuple soviétique.

L'entente entre la France et l'U.R.S.S. reste un élément nécessaire à la sécurité et à la paix en Europe.

Le voyage de Léonid BREJNEV en France a été accueilli avec une vive satisfaction par la très grande majorité de l'opinion publique.

Selon un sondage, 74 % des Français s'en réjouissent alors qu'il ne s'en trouve que 4 % pour le rejeter.

L'ALGERIE VA POUVOIR QUADRUPLER SA PRODUCTION SIDERURGIQUE

Le Ministre algérien de l'Industrie et de l'Energie, Belaid Abdesselam, a déclaré qu'un nouvel accord de coopération venait d'être signé avec l'Union Soviétique. Celle-ci aidera à la construction de nouvelles usines du complexe sidérurgique d'EL HADJAR, près d'Annaba. Une société de construction algéro-soviétique sera créée pour la mise en valeur d'EL HADJAR. Ces accords doivent permettre à l'Algérie de porter sa production de fer et d'acier de 450 000 tonnes à 2 millions de tonnes.

La presse algérienne rapporte que l'U.R.S.S. a décidé d'accorder à l'Algérie un prêt à long terme de 170 millions de roubles pour le développement du complexe d'EL HADJAR.

INFORMATION DU MONDE

● ESPAGNE

A Barcelone, la police de Franco tire sur les ouvriers de l'usine SEAT.

Violents affrontements dans la rue.

La C.G.T. proteste contre la répression, auprès des autorités espagnoles et appelle à la solidarité.

● ARGENTINE

Bien que la grève décidée par le syndicat C.G.T. d'Argentine ait été déclarée « illégale », 3 117 000 salariés sur 5 000 000 ont suivi le mot d'ordre de grève pour les augmentations de salaires, les conditions scolaires et contre une législation répressive et pour la liberté des dirigeants politiques et syndicaux.

● U.R.S.S.

Le Soviet Suprême de l'U.R.S.S. a approuvé un nouveau règlement des droits du comité syndical à l'entreprise. Ce règlement crée de nouvelles conditions pour faire participer les organisations syndicales de base à l'élaboration des plans de production, des installations sociales du collectif producteur pour l'introduction de la technique moderne, ainsi que l'amélioration des conventions collectives et de la vie sociale.

● GRANDE-BRETAGNE

Pour la sécurité de l'emploi le TUC a proposé un plan pour la sauvegarde de l'emploi dans les chantiers navals où les travailleurs refusent d'accepter les licenciements.

Le Maroc

l'année dernière, pour empêcher la mauvaise tournure que pouvait prendre leurs querelles avec les officiers. On sait aussi que les soldats d'une division d'élite, à la base « Pace » ont refusé de combattre et qu'ils restent seulement sur la défensive dans le cas où ils seraient attaqués. On signe des pétitions pour la paix dans les bases américaines. Les journalistes disent que les soldats américains croient à une évacuation prochaine et que chacun d'eux a « peur d'être le dernier soldat américain tué au Vietnam ».

NOUVELLES DU MAROC

De nombreux mouvements de grève touchent les secteurs des phosphates et du pétrole.

Début octobre grève aux phosphates de K HOURIBA et à la Société Chérienne des Pétroles (S.C.P.) de SIDI-KACEM.

Le personnel de la Direction générale de l'Office Chérien des Phosphates de RABAT a cessé le travail une demi-journée à 100 % en guise d'avertissement.

Le 2 novembre, grève à Royal Air Maroc (1.700 personnes). Ce mouvement a été déclenché en vue de faire aboutir les revendications de salaire et avantages sociaux.

Le 17 novembre, grève victorieuse de 4 jours des Dockers de CASABLANCA. Ils ont obtenu les 15 % d'augmentation qu'ils réclamaient. L'importance de ce succès ne peut échapper quand on sait que le gouvernement avait adressé une mise en garde aux grévistes et avait fait encercler le port par des forces militaires. Le travail cessa partout et de violents incidents ont opposé les dockers à l'armée et la police. C'est devant la détermination des travailleurs que la Régie Autonome d'Acconage accepta la négociation.

Mercat

طالبت الهيئات التالية مقابلة سفير المغرب بقرنيسا : منظمات س.ج.ت - س.ف.د.ت - ف.ي.ن - الحزب الشيوعي الفرنسي - الحزب الاشتراكي - الحزب الراديكالي - الجمهورية الفتية - الجمعية الفرنسية لرجال التشريع الديمقراطيون - جمعية حقوق الانسان - اللجنة الاممية للدفاع عن متهمي مراكش . وسار وفد يمثلها واستقبله السفير المغربي يوم الاثنين 4 اكتوبر واعرب الوفد عن الحيرة التي تملكت الرأي

الاضرابات

- حدثت اضرابات عديدة في ميادين الفوسفات والبتترول .
- اوائل اكتوبر اضراب بعناجم خريبكة الفوسفات وبالشركة الشريفية للبتترول بسيدني قاسم .
- اضراب موظفو الادارة العامة للديوان الشريف للفوسفات بالرباط نصف يوم باعتباره اندازا وشمل الاضراب 100 بالمائة من الموظفين .
- في 2 نوفمبر اضراب بشركة الطيران الملكية المغربية (1700 شخص) حدث الاضراب لترضية المطالب في الاجور والامتيازات الاجتماعية .
- في 17 نوفمبر اضراب ناجح استغرق 4 ايام قرره شيالوا ميناء الدار البيضاء وحصلوا على زيادة 15 بالمائة التي طالبوا بها .

L'ÉLIGIBILITÉ DES ALGÉRIENS

La C.G.T. avait raison!

Depuis la signature des accords d'Evian, la C.G.T. a toujours soutenu que les travailleurs algériens étaient éligibles comme délégués du personnel ou membres des Comités d'entreprise. En 1970, à propos d'une contestation électorale portant sur cette question, le syndicat C.G.T. des usines Calor à Lyon avait demandé au tribunal de surseoir à statuer jusqu'à ce que le ministre des Affaires étrangères ait officiellement confirmé notre interprétation des accords franco-algériens.

La Cour de cassation a confirmé entièrement la position de la C.G.T. en cassant une décision du Tribunal d'instance de Thionville qui avait refusé l'éligibilité au Comité d'entreprise d'un candidat algérien. Dans ses deux attendus principaux, la Cour précise clairement que :

1) « Les déclarations gouvernementales du 19-3-1962, approuvées en France par la loi référendaire du 8 avril 1962 et en Algérie par le scrutin d'autodétermination du 1^{er} juillet 1962, constituent un accord international ; aux termes de l'article 55 de la constitution du 4 octobre 1958, les traités ou accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois, sous réserve, pour chaque accord ou traité, de son application par l'autre partie ; l'application de l'article 7 litigieux n'est subordonnée à aucune autre disposition législative ou réglementaire.»

2) « Le ministre des Affaires étrangères a fait connaître que l'article susvisé de la déclaration du 19 mars 1962 devait être interprété comme prescrivant l'assimilation des ressortissants algériens aux nationaux français pour la jouissance des droits privés et non pour les droits de caractère politique ; que cette dernière expression devait être entendue dans un sens large et englobe la jouissance et l'exercice de tous les droits civiques et, d'une façon générale, l'exercice de toutes fonctions qui, par leur nature ou par leur objet, comportent une participation à la gestion d'un service public ou assimilé. »

3) « Tel n'étant pas le cas des fonctions des membres du comité d'entreprise de la société des établissements Roland et compagnie, le tribunal d'instance a violé les textes susvisés. »

D'autres arrêts de la même date se sont prononcés dans le même sens.

Ces décisions doivent mettre fin à toutes contestations concernant les travailleurs algériens qui, par conséquent dès l'instant qu'ils remplissent les conditions d'ancienneté requises, sont électeurs et éligibles :

— aux élections de délégués du personnel ;

— aux élections de membres du comité d'entreprise.

ALLOCATION MATERNITÉ UNE ATTITUDE SCANDALEUSE

La Commission d'application des conventions de la Conférence Internationale du Travail a interrogé le gouvernement français sur la non-application de la convention n° 97 de 1949, ratifiée par la France en 1954. Cette convention traite de l'égalité de traitement des travailleurs migrants avec les travailleurs nationaux.

L'observation de la Commission portait sur le fait que le rapport des experts, chargés de veiller à l'application des instruments internationaux ratifiés, constatait malgré la ratification de maternité qui est une prestation financée par prélèvement sur les salaires, n'était pas attribuée aux travailleurs étrangers pour chaque naissance survenant en France.

Or, en vertu de l'article 55 de la Constitution, toute convention internationale ratifiée, après son adoption par le Parlement, devient partie intégrante du droit interne et de ce fait doit être exécutée comme loi de l'Etat.

La ratification d'une convention internationale confère à celle-ci une autorité supérieure à celle des lois, elle ne permet plus au gouvernement de conclure des accords bi-latéraux,

qui d'ailleurs seraient contraire à la loi, en vue de s'en servir pour mettre en échec le droit interne.

En conclusion du débat, le délégué gouvernemental a fait connaître « que la question de dénoncer la convention, pourrait être envisagée si la commission maintenait son point de vue ». Cette position est grave, compte tenu du nombre des immigrés en France.

Il est scandaleux que le gouvernement français menace de dénoncer une convention internationale qu'il refuse d'appliquer.

Dans ces conditions, les syndicats de la CGT qui mènent une action de tous les instants en faveur de l'égalité des droits entre les migrants et les nationaux, agiront sans retard auprès des instances du pouvoir pour que la loi soit appliquée.

Dans ce sens, les administrateurs de la CGT sont déjà intervenus auprès du Conseil d'administration du 29 juin 1971 de la Caisse nationale des Allocations familiales, une réponse des ministères concernés devant intervenir prochainement.

Elle est attendue, et de pied ferme.

USINOR LONGWY :

6.080 ACCIDENTS DU TRAVAIL

Depuis 1945, entre Senelle et Mont-Saint-Martin, on totalise 113 accidents mortels. Le rapport annuel du comité d'hygiène et de sécurité indique qu'en 1970 le nombre d'accidents déclarés a été de 6.080, soit 4,8 % de plus qu'en 1969. Rien que pour les premiers mois de 1971, le nombre d'accidents avec arrêt est de 521, soit 22 % de plus que durant la même période de 1970.

PENSION D'INVALIDITÉ ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Rien n'interdit à un pensionné d'invalidité d'exercer une activité professionnelle salariée ou non salariée. Cette activité professionnelle n'est pas en elle-même, une cause légale de suspension ou de suppression médicale de la pension d'invalidité.

En effet, la pension d'invalidité ne peut être suspendue ou supprimée que si l'une au moins des trois conditions suivantes est remplie :

1^o soit que le cumul de pension d'invalidité avec salaire perçu par l'intéressé dépasse pendant deux trimestres consécutifs le salaire de comparaison, c'est-à-dire le salaire moyen des quatre derniers trimestres civils précédant l'arrêt de travail suivi d'invalidité.

2^o soit que le cumul de ladite pension avec un gain provenant d'une activité non salariée (commerce, artisanat par exemple)

excède 6.500 F par an pour une personne seule et 9.500 F pour un ménage.

3^o soit que la capacité de gain du pensionné devient supérieure à 50 %.

En dehors de ces trois cas, tout bénéficiaire d'une pension d'invalidité peut donc exercer une activité professionnelle dans la mesure de ses moyens, sans que cette activité entraîne automatiquement la suspension ou la suppression de sa pension.

Enfin, lorsque le service des arrérages est totalement suspendu, l'intéressé demeure néanmoins titulaire de sa pension d'invalidité durant la période de suspension et conserve à ce titre, pour lui-même et ses ayants droit le droit aux prestations de la Sécurité sociale (remboursement des soins, indemnités journalières, etc.).

LES BASES D'UN PAYS MODERNE

L'Algérie termine la deuxième année de son plan quadriennal (1970-1973). Un des objectifs de ce plan est de faire faire un bond spectaculaire à l'industrialisation du pays.

Nous avons visité les principaux complexes industriels édifiés ou en cours d'édification, à Alger, Arzew (Oran) et Annaba (ex-Bône).

L'ALGÉRIE EN QUELQUES CHIFFRES

— 13 millions d'habitants, près de 60 % de la population a moins de vingt ans ;

— 2 millions de salariés environ, dont seulement 70.000 femmes ;

— Richesse principale : LE PÉTROLE. 1959 : 500.000 tonnes ; 1970 : 50 millions de tonnes ; objectif en 1973 : 65 millions de tonnes. Sa commercialisation représentait, en 1970, 16,5 % du produit national brut et 60 % des recettes d'exportation.

— AGRICULTURE. Le secteur agricole autogéré intéresse 2 millions 500.000 ha, soit à peu près les 22.000 fermes de colonisation qui sont devenues domaines

autogérés par les travailleurs, et 350 coopératives exploitées par 10.000 anciens combattants, sous la tutelle du ministre de l'Agriculture.

— PLAN. Après la réalisation d'un plan triennal, l'Algérie réalise actuellement un plan quadriennal (1970-1973), dont l'objectif est de jeter les bases de l'industrie, notamment dans le domaine de l'acier et de la pétrochimie. Le taux de croissance général annuel fixé par ce plan est de l'ordre de 9 %.

— EVOLUTION DES PARTS DE L'ÉTAT DANS LES INVESTISSEMENTS. 20 % en 1963 ; 44 % en 1964 ; 50 % en 1965 ; 90 % en 1973.

القواعد الأساسية لبلد متحضر

أغلقت الجزائر السنة الثانية من مخططها الرباعي (١٩٧٠-١٩٧٣)

وكان أحد أهداف المخطط إنجاز قفزة جبارة في تصنيع البلاد . طفتنا باهم الجمعات الصناعية المشيدة أو بحيز التشييد بالعاصمة وأرزو (وهران) وعنابة .

Les engrais phosphatés d'Annaba

الاسمدة الفوسفاتية بعنابة

On achève actuellement la construction d'un complexe destiné à produire la totalité des engrais phosphatés dont aura besoin l'Algérie à la fin du plan quadriennal, soit quelque 17 000 tonnes par an (tonnage exprimé en PE²).

Cette usine utilisera les gisements phosphatés algériens qui se trouvent à Djebelonc, à 300 km au sud de Annaba. Actuellement, ce phosphate est entièrement livré à l'exportation, à raison de 300 000 à 400 000 tonnes par an. L'usine d'engrais utilisera 800 000 tonnes annuellement. L'engineering a été confié à la société française Crebs, l'usine sulfurique utilisera un procédé Ugine-Kuhlmann et l'usine phosphorique un procédé Pechiney-Saint-Gobain.

La main-d'œuvre entièrement algérienne qui fera fonctionner cette entreprise est en cours de formation depuis déjà un an sur le site même.

A ARZEW

UNE PREMIÈRE MONDIALE

باكورة عرض عالمي بأرزو

L'usine de liquéfaction du gaz naturel installée par la société Camel (1), à Arzew, a été, lors de sa mise en route, en 1964, une innovation mondiale : elle traite chaque année 1 milliard 500 millions de m³ de gaz acheminés de Assi R'Mel, à 502 km au Sud. En liquéfiant par des moyens ultra-modernes le gaz saharien, elle réduit son volume de 600 fois, ce qui constitue un avantage considérable pour son transport. Destiné d'abord à la Grande-Bretagne, ce gaz liquéfié est à présent acheminé vers Le Havre, d'où il alimente pour un dixième de sa consommation l'agglomération parisienne. On négocie un contrat au terme duquel l'Algérie fournirait quelque 25 milliards de m³ de gaz liquéfié à la compagnie américaine El Paso. Alors qu'actuellement les méthaniers utilisés pour le transport de ce gaz contiennent de 25.000 à 70.000 m³, les Américains de El Paso ont mis en chantier des méthaniers pouvant transporter 120.000 m³.

Avantages de ce gaz : facilités de stockage et source d'énergie « propre » en raison de l'absence de soufre.

(1) Camel, 40 % de capitaux anglo-américains, 34 % de capitaux français, 26 % de capitaux de l'Etat algérien.

فولاذ منجم الاحجارة (عنابة)

L'ACIER DE EL HADJAR (Annaba)

C'est une des sept usines de la S.N.S., dès à présent totalement intégrée. Elle comprend un haut-fourneau depuis juin 1969, qui produit 400.000 tonnes de fonte par an, une tuberie, qui traite des bobines importées, pour faire face aux besoins du transport des hydrocarbures du Sahara. On est en train d'achever un laminoir à chaud et une aciérie qui permettront de sortir les premiers produits plats de fabrication totalement algérienne. Le laminoir à chaud alimentera la tuberie, de façon à supprimer les importations de bobines pour les tubes de pipe-lines et à alimenter d'autres secteurs de transformation.

Ensuite, on complètera l'ensemble par un laminoir à froid permettant de disposer de tôles de plus en plus minces ; une tuberie sans soudeuse très moderne, dont l'engineering a été confié à Walourec-France. Tout cela devra être terminé avant la fin du plan quadriennal, c'est-à-dire fin 1973. On pense d'ores et déjà aux extensions ultérieures, telles qu'un deuxième haut fourneau et l'agrandissement de l'aciérie. De 5.000 travailleurs actuellement, le complexe passera à 8.000 en 1973 et à 15.000 en 1980. A cette date, on produira ici 1 million 200.000 tonnes d'acier.



Le secrétaire du Syndicat des Sidérurgistes de la SNS (Annaba)

NOTRE JOIE DE VOUS RECEVOIR

« Chers frères de France, quelle joie de vous recevoir parmi nous, vous nos frères de combat, avec qui nous avons en commun tant d'expérience, vous qui, avec la C.G.T., nous avez fait profiter d'une telle école. Nos liens sont anciens, il faut les consolider de plus en plus. Nous avons reçu déjà ici nos frères de la Fédération C.G.T. des Métaux. Je vous dis en vous accueillant ici : bienvenue, vous êtes chez vous !

» Dans notre entreprise, comme chez vous, la syndicalisation est libre : nous avons 96 % du personnel dans les rangs du syndicat de l'U.G.T.A. C'est un syndicat qui est né en même temps que l'entreprise. Inutile de vous dire les difficultés qui

nous attendaient ici, dans une région sans tradition industrielle aucune, dans un pays où 80 % de la population étaient analphabètes. Nous avons donc créé trois centres de formation professionnelle : un pour les professionnels, qui « sort » environ 500 jeunes par an, niveau C.A.P. ; un pour les agents de maîtrise et techniciens, qui en sort 200 par an ; un, enfin, pour la réinsertion des anciens moudjahiddines (anciens combattants).

On vous a parlé des prochaines mesures qui doivent entrer en application concernant la réforme socialiste des entreprises. Eh bien, ici, nous avons été en avance sur cette législation et pratiquons cette participation depuis longtemps. Au niveau du bureau syndical, nous avons notre mot à dire sur les divers aspects du programme de production, l'organisation du travail dans les ateliers et, bien sûr, tout ce qui touche au personnel, aux questions sociales, etc. ».

LA TRIBUNE

DU

مثير الخدام الجزائري
TRAVAILLEUR ALGERIEN

213, rue Lafayette — PARIS (10^{ème})
BOTZaris 86.50

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Imprimerie Lensoise · LENS
Directeur de la Publication :
Serge CAPPE.

Commission paritaire N° 44.353